

Licence professionnelle Traitement des eaux et des déchets

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Traitement des eaux et des déchets. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02039216

HAL Id: hceres-02039216

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039216>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002816

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Traitement des eaux et des déchets

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a été ouverte en 2005, et est proposée par l'UFR de sciences-vie, terre, environnement, dans le cadre d'un renouvellement avec modifications. Elle est proposée en partenariat avec Agrosup Dijon. L'objectif est de former des jeunes diplômés capables de maîtriser l'ensemble des aspects liés aux déchets de manière à travailler en cohérence avec les règlements et les obligations dans le domaine de l'environnement. Les métiers visés sont : responsable réseaux eaux usées et station d'épuration (STEP), eau potable et usines de traitement, environnement et déchet pour les collectivités, animateur en bureau d'études, entreprises ou collectivités sur les sujets environnementaux, conseiller en réglementations et en risques environnementaux.

Ce diplôme est accessible à l'issue du DUT de génie - bio-chimie, de L2 « Sciences de la terre et de l'environnement », « Biologie », « Biochimie », « Chimie », « Physique », toutes dispensées à l'université de Bourgogne. Aucune passerelle n'existe, l'ouverture d'une option en L2 préparant à l'intégration en licence professionnelle n'est actuellement pas activée. Les candidatures sont principalement celles d'étudiants de BTS pour 60 %, 23 % de DUT, 12 % de L2 ou DEUG et 5 % d'autres candidatures.

Le positionnement dans l'offre de formation de l'établissement est juste évoqué, son positionnement dans l'environnement régional fait penser qu'il s'agit de la seule licence professionnelle dans la région à regrouper les aspects traitement des eaux et des déchets, avec une délocalisation à Nevers qui est interprétée comme un schéma de développement de l'Université de Bourgogne (le site de Nevers étant à 200 kilomètres de Dijon).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| | |
|---|------|
| Nombre d'inscrits | 22 |
| Taux de réussite | 95 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 12 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 70 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 20 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête à 12 mois) | 82 % |
| (enquête à 6 mois pour 2009) | 27 % |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences. Par ailleurs, il assure la responsabilité d'une licence professionnelle « Agriculture, nouvelles technologies, durabilité ». Il s'appuie sur une équipe pédagogique composée de cinq enseignants de l'établissement, de huit enseignants d'autres établissements ainsi que de dix professionnels.

Les enseignements ont lieu à l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (APLEFPA), localisés à Nevers Challuy. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, qui aurait pu se voir confier un objectif de réflexion sur l'évolution de cette formation. La licence professionnelle fonctionne avec des étudiants inscrits en formation initiale, en formation continue, en contrat de professionnalisation pour lesquels un accompagnement pour l'hébergement, en particulier pour améliorer leurs conditions d'études, est organisé. Les partenariats avec le monde professionnel sont très riches, diversifiés, solides et sont illustrés par des liens avec les entreprises telles que Véolia Eau, Véolia Propreté ; des conventions sont en cours de mise en place avec ces professionnels pour renforcer et valoriser ces liens. Les professionnels interviennent dans le fonctionnement de la spécialité, bien sûr dans la dimension pédagogique mais aussi par leur implication dans les projets tuteurés, dans la visite de sites, dans la mise à disposition de matériel technique. Le public étudiant est à majorité celui de titulaires de DUT ou de BTS, pour 90 % et le reste de L2, avec une volonté d'augmenter l'attractivité pour ce public de L2. Ce public est majoritairement inscrit en formation initiale, entre quinze et vingt étudiants depuis l'ouverture de la formation, mais également en formation continue, entre un et quatre étudiants depuis l'ouverture de la formation, et depuis 2009, huit étudiants sont inscrits en formation par alternance, ce nombre d'étudiants représentant un tiers de la promotion.

L'ouverture par la voie de l'alternance est un moyen de maintenir la formation à un niveau constant de diplômés et il conviendra de l'encourager. Concernant l'insertion professionnelle, il n'y a pas d'enquête nationale jointe au dossier, les réponses sont issues d'enquêtes mises en place par l'établissement et le taux de réponses est compris entre 70 % et 95 % selon les années. Pour la promotion 2007/2008, les diplômés en emploi correspondent à 80 % - 85 % un an après l'obtention du diplôme. Pour la dernière promotion sortie en 2009, les données sont à six mois et montrent une importante proportion des étudiants en études, près de 40 % alors qu'un petit tiers a trouvé un emploi.

L'auto-évaluation de l'établissement a été callée sur celle du dossier de l'AERES, avec quelques détails supplémentaires, mais les remarques et les questions posées par l'établissement ont été argumentées dans le dossier principal. Une réponse à l'auto-évaluation a donc été menée, mais l'utilisation de celle-ci comme un outil d'aide au pilotage n'est pas précisée.

- Points forts :
 - Le développement de la formation par les contrats de professionnalisation.
 - La réflexion sur les améliorations de la formation.

- Points faibles :
 - Le nombre limité de sociétés impliquées dans la formation.
 - Le renforcement des interventions des professionnels pas mis en œuvre.
 - Les contributions de professionnels qui ne correspondent pas au cahier des charges de la licence professionnelle (20 % au lieu de 25 % attendus).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est fortement recommandé de renforcer la participation, le nombre et le volume horaire des industriels et surtout, de la diversité des entreprises sollicitées. Il s'agirait de mettre le plus souvent possible des étudiants face à des industriels sous une forme pédagogique différente (forums, conférences et enseignements). Ceci favoriserait une meilleure connaissance et un contact avec l'entreprise qui sont actuellement insuffisants. Il serait souhaitable d'augmenter le recrutement de L2 et de mettre en œuvre l'outil d'un suivi rigoureux et pertinent sur le devenir des étudiants. L'établissement devrait limiter les poursuites d'études et travailler sur le secteur potentiel d'emploi dans le but d'anticiper sur les perspectives d'insertion des diplômés. Cette étape conditionne la pérennité de la formation. Il faudrait encourager et valoriser le développement de l'accès à cette formation par la voie de l'alternance.